

DEC213726DR18

Décision portant cessation de fonctions de M. Sébastien CAVALAGLIO **assistant de prévention au sein de l'UMR 7314** intitulée « Laboratoire de Réactivité et de Chimie des Solides » (LRCS)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC181752DR18 du 14 juin 2018 portant nomination de M. Sébastien CAVALAGLIO aux fonctions d'AP au sein de l'Unité UMR 7314 intitulée LRCS ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Sébastien CAVALAGLIO, au sein l'UMR 7314 intitulée « Laboratoire de Réactivité et de Chimie des Solides » (LRCS), à compter du 01/07/2019.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 25/11/2021

Le Directeur de l'Unité
M. Mathieu MORCRETTE

Visa du Délégué Régional Hauts-de-France
M. Christophe J. MULLER

